Sécurité Machines – Workshop Analyse des risques

REFERENCE: SEC134
Formateur: PILZ BELGIUM CVBA

1.0 Jour(s)

Description

Ce workshop dédié à l'évaluation des risques est fondé sur des photos et des vidéos montrant le trajet à suivre pour réaliser une analyse des risques potentiels inhérents à une machine. A l'issue de cette formation, le stagiaire peut s'appuyer sur les exemples de cas concrets qui lui ont été présentés, et mettre ainsi directement en pratique les connaissances acquises pendant cet atelier.

Objectifs

Selon la Directive européenne « Machines » (Analyse du risque) et les normes, l'analyse des risques est un aspect fondamental qui doit être pris en considération pendant la phase de conception et d'exploitation des machines.

L'atelier dédié à l'évaluation des risques est fondé sur des photos et des vidéos montrant le trajet à suivre pour réaliser une analyse des risques potentiels inhérents à une machine. A l'issue de cette formation, le stagiaire peut s'appuyer sur les exemples de cas concrets qui lui ont été présentés, et mettre ainsi directement en pratique les connaissances acquises pendant cet atelier.

L'objectif est de représenter de manière synoptique l'ensemble des risques potentiels d'une machine, en vue de réduire ces risques dans toute la mesure du possible.

Public cible

Concepteurs de machines, gestionnaires de parcs de machines, responsables maintenance, responsables HSE, managers Ingénierie, ingénieurs de projet, directeurs de production.

Contenu

- Législation et normes en matière d'analyse du risque

- Procédure de l’analyse du risque
- Les diverses méthodes d’analyse du risque

    - Hazard Rating Numbers (HRN)

    - Matrice du risque

    - Graphe du risque

- Hiérarchie des mesures de contrôle
- Réduction du risque et risque résiduel
- Mesures éprouvées de l’appréciation du risque
- Nombreux exemples pratiques

Pédagogie

Formation basée sur la pratique grâce à des exemples interactifs et concrets.

Indications

Pour participer à ce module, il est recommandé d'avoir suivi au préalable le module SEC132.